

A brand of



Zürcher
Kantonalbank

swisscanto

Swisscanto Rating de durabilité (Livre blanc)

Le développement durable en perspective depuis 1998 |
Édition Internationale – Matériel de marketing

Une longue expérience de la durabilité

Depuis plus de 27 ans, l'investissement durable fait partie de la philosophie commerciale de l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank et de la marque de produits Swisscanto. Nous avons lancé le premier fonds d'investissement avec une approche durable en 1998. En tant que l'une des premières banques universelles d'Europe, la Zürcher Kantonalbank a signé en 2009 les six Principes for Responsible Investments (PRI) des Nations Unies. Par ailleurs, en tant que l'un des pionniers dans le domaine des produits d'investissement actifs dans les classes d'actifs traditionnelles, nous sommes guidés par l'Accord de Paris sur le climat et nous nous sommes fixé un objectif de réduction des émissions de CO₂e¹ d'au moins 4 % par an pour la plupart d'entre eux depuis 2020.

Notre rating de durabilité

Le domaine des placements durables s'est fortement développé. Le changement climatique est désormais au centre des préoccupations du public. Pour de nombreux investisseurs, il reste difficile de parvenir à une compréhension globale des différents aspects de la performance d'un placement en matière de durabilité.

C'est pourquoi nous avons créé le Swisscanto Sustainability Rating qui, outre l'évaluation des critères ESG classiques, doit prendre en compte d'autres aspects et se démarquer volontairement des ratings ESG traditionnels. Notre rating de durabilité est suffisamment flexible et devrait pouvoir garantir une grande pertinence entre les différentes catégories d'actifs et les différents types de placement. Afin de prendre en compte les particularités de manière appropriée, nous utilisons pour chaque catégorie d'actifs des ensembles de données sur mesure.

Les ratings ESG traditionnels facilitent certes la comparaison, mais englobent principalement les efforts opérationnels en matière de durabilité d'une entreprise ou d'un Etat, c'est-à-dire la manière dont une entreprise ou un Etat intègre la durabilité dans sa gestion. Cependant, des aspects importants tels que la contribution des produits et services aux défis environnementaux et sociaux ou encore les pratiques commerciales et les domaines d'activité controversés sont souvent insuffisamment pris en compte dans un score ESG.

Lors de l'évaluation de la durabilité des entreprises, un producteur de tabac peut par exemple également répondre à toutes les exigences dans les domaines de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des talents, du système de gestion environnementale et de la transparence et obtenir un rating ESG élevé. On peut cependant se demander si une telle entreprise peut être considérée comme durable par le public du fait des produits qu'elle propose. De plus, la connaissance d'une réduction de la pollution de l'air ou d'une augmentation de l'efficacité en matière de CO₂e ne suffit pas à évaluer la performance de manière aussi complète que possible en ce qui concerne la durabilité si cette entreprise pollue simultanément les eaux de la nappe phréatique ou enfreint les droits du travail.

En ce qui concerne les Etats, bien que de nombreux pays industrialisés aient atteint un niveau de vie élevé, ils ont réalisé d'importants progrès dans différentes dimensions du développement humain et affichent de bons résultats en matière de rating ESG.

Pour obtenir une image plus globale, nous effectuons une évaluation intégrée et complétons le rating ESG avec des informations supplémentaires importantes.

Concept de rating global

Le Swisscanto Sustainability Rating passe en revue un investissement à l'aide des quatre piliers (« Scores ») suivants de notre analyse de durabilité et devrait offrir ainsi un aperçu approfondi de la performance des Etats et des entreprises en matière de durabilité :

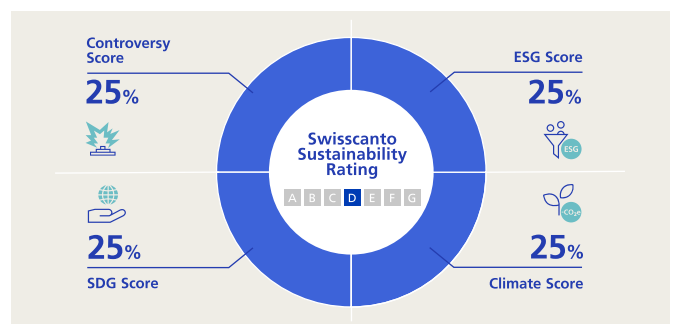
- Score ESG : dans quelle mesure la gestion de l'entreprise ou de l'Etat est-elle durable ?
- Controversy Score : dans quelle mesure y a-t-il des secteurs d'activité controversés, des pratiques d'entreprise douteuses ou des violations de normes internationales ?
- Climate Score : dans quelle mesure l'entreprise ou l'Etat pollue-t-il l'environnement avec des émissions de CO₂e ?
- Score SDG : quelle influence sur la réalisation des 17 objectifs de développement durable des Nations unies les entreprises ou les Etats apportent-ils par leurs activités ?

Dans les pages suivantes, nous approfondirons les quatre scores différents.

Echelle de notation

Les fonds de placement Swisscanto, groupes de placement et mandats des classes d'actifs traditionnelles que l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank gère sont répartis entre les ratings A à G en fonction des placements sous-jacents au produit concerné, A correspondant au degré de durabilité le plus élevé et G au degré le plus faible. La classification résulte des évaluations individuelles des quatre scores qui sont pris en compte à parts égales dans l'évaluation globale du Swisscanto Sustainability Rating. La présentation simple doit permettre aux investisseurs de reconnaître en un coup d'œil la classification du produit concerné en matière de durabilité selon nos paramètres.

Swisscanto Sustainability Rating



Source : Zürcher Kantonalbank, représentation propre

Direction durable (score ESG)

Nous tenons également compte du rating ESG classique, mais nous ajoutons aussi les trois autres scores dans l'évaluation globale. Pour ce faire, nous évaluons un catalogue complet de critères pour chaque Etat et chaque entreprise. L'accent est mis sur la question de savoir dans quelle mesure la direction gère l'entreprise de manière durable, ou dans quelle mesure le gouvernement gère l'Etat de manière durable, si les processus sont institutionnalisés et à quel point les activités sont mesurées et optimisées. L'évaluation englobe les trois domaines sui-

¹ L'équivalent CO₂ (CO₂e) est une unité de mesure utilisée pour uniformiser l'impact climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le gaz hilarant (N₂O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent pas à l'effet de serre dans la même mesure.

vants : Environnement (Environment, E), Social (S) et Gouvernement d'entreprise (Governance, G).

Score ESG des entreprises

L'évaluation ESG est réalisée à partir d'un modèle spécifique au secteur. Différents ensembles d'indicateurs, facteurs et pondérations s'appliquent à chaque secteur. La dimension environnementale (E) couvre principalement la stratégie climatique, la pollution et la gestion des ressources naturelles. Dans la dimension sociale (S), l'accent est mis sur le capital humain, l'engagement des parties prenantes et les résultats sociaux liés aux produits. La dimension de gouvernance (G) examine et évalue les principes de bonne gouvernance d'entreprise et d'éthique commerciale. Elle englobe également les questions relatives à l'organisation et à l'indépendance du conseil d'administration, à la rémunération, aux droits des actionnaires et aux pratiques et normes de tenue des comptes.

Les données sont généralement publiées par les sociétés elles-mêmes conformément aux normes internationales (Global Reporting Initiative, Carbon Disclosure Project, Sustainability Accounting Standards Board (SASB), International Integrated Reporting Council (IIRC), etc.) et obtenues auprès de fournisseurs tiers indépendants.

Nous travaillons avec des scores ESG propriétaires, que nous calculons à partir de données brutes provenant de tiers indépendants. Au vu du grand nombre d'indicateurs fournis, nous nous limitons aux aspects financiers pertinents que nous considérons comme importants en termes de risques et d'opportunités. Notre méthodologie de notation élimine les biais de données ESG liés à chaque secteur.

Score ESG des Etats

Jusqu'à présent, les critères ESG ne sont que très peu pris en compte systématiquement dans la sélection des obligations d'Etat. Les Etats sont souvent évalués uniquement sur la base d'un rating de solvabilité. Depuis 1999, nous nous penchons toutefois sur l'analyse de durabilité des pays. Nous sommes convaincus que des conditions-cadres telles que la présence de ressources, la sécurité juridique, les droits de propriété, l'éducation et la bonne gouvernance jouent un rôle central dans la croissance économique à long terme et donc également dans la solvabilité future des Etats. Avec notre score ESG pour les Etats, nous évaluons systématiquement les aspects ESG pertinents.

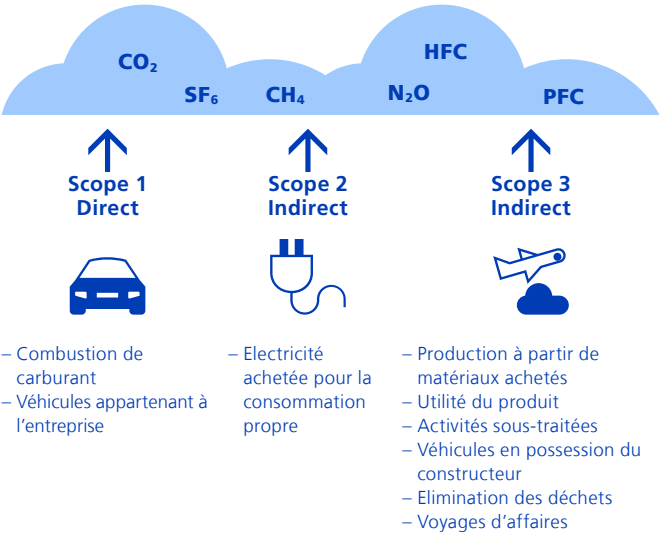
Le score ESG pour les Etats repose sur une évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La dimension Environnement évalue principalement les valeurs relatives à l'utilisation et à l'efficacité des ressources telles que l'eau et les déchets, au

changement climatique, à la mobilité, mais aussi à la biodiversité (protection de la nature et agriculture). La dimension Social évalue les indicateurs relatifs au niveau de vie et à la santé de la population, ainsi qu'à l'égalité des chances. La dimension Gouvernance tient compte d'indicateurs relatifs à l'engagement international d'un pays, à la gestion des droits de l'homme ainsi qu'à la sécurité et la stabilité (droits civiques et comportement électoral, par exemple). Les données proviennent de différentes sources indépendantes (comme l'OMS, la Banque mondiale, le PNUE, l'OCDE, etc.) et sont obtenues auprès de fournisseurs tiers indépendants sur une base consolidée.

Intensité carbone (Climate Score)

Ce pilier mesure l'intensité des gaz à effet de serre (CO₂e) d'une entreprise ou d'un Etat. L'intensité en CO₂e indique l'impact sur l'environnement des gaz à effet de serre émis par les entreprises ou les Etats. Les émissions totales de CO₂e sont calculées chaque année et normalisées avec le chiffre d'affaires respectif (pour les entreprises) ou le PIB (pour les Etats). Plus l'entreprise ou l'Etat est intense en CO₂e, plus l'évaluation est mauvaise. Le protocole GES (Greenhouse Gas Protocol), qui est la norme internationale en matière de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, nous sert de base de calcul. Le protocole GES enregistre les gaz à effet de serre réglementés dans le cadre du protocole de Kyoto : dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, hydrocarbures fluorés, hydrocarbures perfluorés. Les émissions sont affectées aux Scopes 1-3 (voir graphique) selon leur source d'origine.

Aperçu de l'inscription au bilan des émissions de CO₂e conformément au protocole GES :



Source : Greenhouse Gas Protocol, <http://www.ghgprotocol.org/standards-guidance>

Extrait d'une Scorecard ESG pour les Etats

Environnement		Social		Gouvernance	
Domaine	Ex. d'indicateur	Domaine	Ex. d'indicateur	Domaine	Ex. d'indicateur
Énergie	Consommation d'énergie par personne	Niveau de vie	Répartition des revenus	Engagement international	Dépenses d'armement
Eau	Consommation d'eau par habitant	Droits de l'homme	Discrimination	Sécurité et stabilité	Droits politiques
Biodiversité	Évolution de la superficie forestière	Formation et culture	Analphabétisme	Droits de l'homme	Conventions des droits de l'homme
etc.		etc.		etc.	

Source : Zürcher Kantonalbank, représentation propre

Climate Score des entreprises

Le protocole GES prévoit la documentation du Scope 1 et du Scope 2 pour les entreprises. Aujourd'hui, les données sont généralement accessibles au public. Elles mesurent les sources d'émission dans le Scope 1, par exemple les centrales électriques de l'entreprise ou les flottes de véhicules. Les émissions résultant de la production d'énergie ou provenant de l'extérieur, telles que l'électricité et la chaleur issues des services énergétiques, font partie du Scope 2. Le Scope 3 concerne les émissions provenant des parties en amont et en aval de la chaîne de création de valeur. En raison d'une mauvaise qualité des données et d'une normalisation insuffisante, les données du Scope 3 ne sont actuellement pas prises en compte.

Climate Score des Etats

Pour les Etats, nous mesurons les émissions de CO₂e émises dans chaque pays. Le calcul se base sur les activités économiques et l'utilisation documentée des matériaux émettant du CO₂e de chaque Etat. Les points suivants sont notamment pris en compte: l'énergie stationnaire (essentiellement issue de la consommation locale de combustibles fossiles), le transport, l'élimination, les processus industriels et l'utilisation des produits, ainsi que toutes les autres émissions générées en dehors des frontières géographiques, pour des activités exercées à l'intérieur des frontières. Les données permettent une comparaison directe des émissions des Etats.

Controverses (Controversy Score)

Le pilier Controverses indique s'il existe des violations présumées des normes par les entreprises et les Etats. Nous identifions les modèles commerciaux des entreprises qui sont selon nous contraires à l'éthique ainsi que les violations des normes internationales par les Etats. De plus, dans le cas des entreprises, nous vérifions s'il existe des risques financiers ou de réputation liés à la nature du modèle d'affaires. En ce qui concerne les Etats, l'accent est mis sur les pratiques douteuses en matière de droits de l'homme et de thèmes environnementaux et géopolitiques.

Controversy Score des entreprises

Le Controversy Score mesure l'exposition d'une entreprise à des problématiques potentielles, telles que les incidents dans les domaines de la sécurité sur le lieu de travail, des conditions de travail et de la sécurité des produits, ainsi que de la pollution. Sont également pris en compte les lacunes en matière de rémunération, les droits des actionnaires et l'indépendance du Conseil d'administration et de la direction.

Controversy Score des Etats

L'évaluation du Controversy Score pour les Etats se fait sur la base de plusieurs facteurs. Sur la base de différents paramètres, notamment les élections libres, la liberté d'expression et de religion, la liberté de réunion, l'égalité devant la loi et la garantie des droits de propriété, ce que l'on appelle le Freedom House Index détermine les libertés civiles pertinentes dans les Etats concernés. Nous avons également pris en compte l'application de la peine de mort dans l'évaluation. Nous distinguons les Etats qui continuent à pratiquer la peine de mort de ceux qui ne la pratiquent pas, mais qui la prévoient constitu-

tionnellement, ainsi que de ceux qui ne l'appliquent pas. Nous tenons également compte des dimensions de risques socio-économiques telles que le blanchiment d'argent, la corruption et les risques politiques. En ce qui concerne la thématique de l'énergie, nous vérifions si l'Etat a ratifié l'Accord de Paris sur le climat, et quelle est sa dépendance aux énergies nucléaires et à l'électricité issue du charbon. Les dépenses militaires de l'Etat constituent un autre critère.

Controversy Score des Etats

Indicateur	Pondération	Description
Freedom House Index	20%	Degré de démocratie et de liberté dans les nations
Death Penalty Score	20%	Si un Etat applique la peine de mort
Military Spending Score	20%	Dépenses militaires par rapport au PIB
Corruption Perception Index	10%	Indicateur de la corruption
Political Governance Risk Management	10%	Evalue la gestion des facteurs de risque de gouvernance d'un Etat
Paris Agreement Score	5%	Accord de Paris sur le climat signé et ratifié
Nuclear Power Score	5%	Energie nucléaire dans le bouquet énergétique et planification de nouvelles capacités
Electricity from Coal Score	5%	Proportion de charbon dans le bouquet énergétique
Biodiversity Score	5%	Statut d'un pays au regard de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB)

Source: Zürcher Kantonalbank, représentation propre

Emetteurs avec contribution positive (score SDG)

Le pilier SDG mesure la contribution d'une entreprise ou d'un Etat au développement durable. Il indique si et dans quelle mesure les entreprises et les Etats servent au moins l'un des 17 objectifs officiels des Nations Unies pour le développement durable (UN SDG). Alors que le score ESG se penche sur la question du comment, le score SDG se concentre sur la question du quoi. Le score SDG mesure ainsi la contribution positive d'une entreprise ou d'un Etat à la résolution de problèmes sociaux et écologiques, et non la manière dont un pays ou une entreprise traite les aspects de durabilité.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD, ou SDG en anglais) des Nations unies, mis en œuvre par les Etats membres de l'ONU depuis le 1er janvier 2016, servent de point de repère. Les principaux objectifs concernent le renforcement de la croissance économique, la réduction des inégalités, l'instauration de l'égalité des chances ainsi que la garantie à long terme de la préservation de nos ressources naturelles ou de notre écosystème.

Objectifs de développement durable des Nations unies (SDG)



Source : United Nations, <https://sdgs.un.org/goals>

Score SDG des entreprises

Les entreprises peuvent contribuer positivement ou négativement aux objectifs de développement durable grâce à leurs produits ou services. Nous avons développé un modèle exclusif de contribution aux SDG pour évaluer cette contribution. À l'aide de données provenant de tiers indépendants, le modèle détermine la proportion des ventes ayant un impact positif ou négatif sur les 169 sous-objectifs des SDG. L'évaluation globale indique le montant de la contribution de l'entreprise à tous les thèmes SDG.

Les entreprises qui apportent une contribution positive significative à l'un ou plusieurs des thèmes centraux avec leur production de produits et de services reçoivent des notes élevées.

Score SDG des Etats

L'évaluation des Etats se fait directement avec les SDG. Nous utilisons pour cela les ratings de l'indice SDG². Les mêmes objectifs s'appliquent aux 193 Etats membres de l'ONU, qu'il s'agisse d'un Etat développé ou d'un pays en voie de développement. Plus et mieux un Etat répond aux objectifs, plus son score SDG est élevé. Au total, environ 110 sous-indicateurs sont pris en compte dans l'évaluation. Toutefois, il est difficile jusqu'à présent d'obtenir des données et d'établir une comparaison. Les informations nécessaires ne sont pas disponibles pour tous les pays, c'est pourquoi 37 pays n'ont jusqu'à présent pas pu être évalués. De nombreux pays en voie de développement n'atteignent pas encore des objectifs fondamentaux tels que la lutte contre la faim et la sécurité. Le potentiel d'amélioration des pays industrialisés se situe notamment dans les domaines de la consommation responsable et des émissions de CO₂e par habitant. Les premières places du classement sont occupées par les pays nordiques hautement développés que sont la Suède, le Danemark et la Finlande. La Suisse occupe également une place de premier plan avec un SDG score élevé. Des pays africains peu développés comme le Tchad, le Soudan du Sud et la République centrafricaine font en revanche figure de lanterne rouge.

Transparence accrue

Le Swisscanto Sustainability Rating du produit de placement concerné de Swisscanto peut être consulté publiquement sur notre page produit [swisscanto.com/products.swisscanto.com](https://www.swisscanto.com/products/swisscanto.com), sur les factsheets. Nous mettons ainsi à disposition un instrument de transparence compréhensible pour les produits de placement de Swisscanto.

Contact

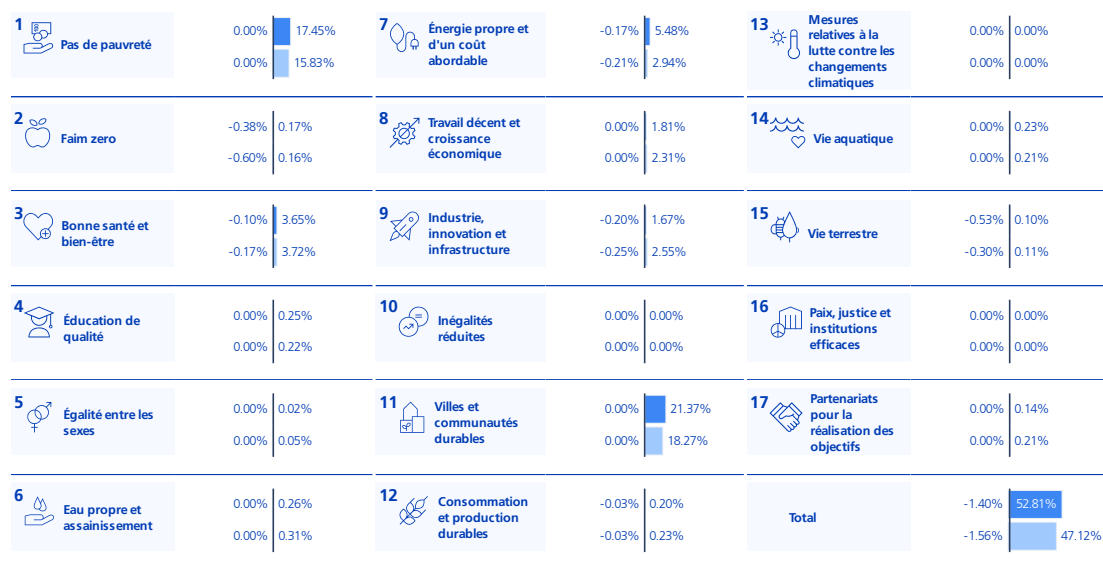
Fabio Pellizzari, Responsable Sustainability Team Asset Management, Zürcher Kantonalbank

E-mail fabio.pellizzari@zkb.ch

Téléphone +41 44 292 33 82

² Source: SDG Transformation Center, dashboards.sdgindex.org/rankings

Exemple Sustainability Reporting : aperçu des contributions au chiffre d'affaires SDGs



■ Portfolio ■ Benchmark

Source : Zürcher Kantonalbank, représentation propre

Revenus (en %) des émetteurs et des positions en obligations vertes, sociales et durables dans le portefeuille et dans l'indice de référence qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (SDG) des Nations unies, pondérés par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, les revenus sont répartis en conséquence.

Impressum

Cette brochure a été éditée par Swisscanto Asset Management International S.A. (« Swisscanto »).

Mentions légales

Le présent document est fourni à des fins publicitaires et d'information uniquement. Il n'est pas destiné aux personnes résidant ou étant ressortissantes d'un pays dont la législation en vigueur interdit l'accès à de telles informations. Sauf indication contraire, les données se réfèrent aux fonds de droit luxembourgeois gérés par Swisscanto Asset Management International S.A. (ci-après les « Fonds Swisscanto »). Les produits décrits sont des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la directive européenne 2009/65/CE, soumis à la surveillance de l'autorité de contrôle luxembourgeoise (CSSF). Le présent document ne constitue pas une invitation à souscrire ou à faire une offre d'achat pour un quelconque titre ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les documents juridiques publiés (conditions contractuelles, prospectus et documents d'informations clés (DIC PRIIPs) ainsi que les rapports de gestion) constituent la seule base contraignante pour l'acquisition de Fonds Swisscanto et sont disponibles gratuitement sur le site Internet products.swisscanto.com/. Des informations concernant les aspects pertinents du point de vue de la durabilité, conformément au règlement (UE) 2019/2088, et la stratégie de Swisscanto pour la promotion de la durabilité ou la poursuite d'objectifs de durabilité dans le processus de placement des fonds sont disponibles sur ce même site Internet. La commercialisation du fonds peut être suspendue à tout moment. Les investisseurs seront informés en temps utile d'un éventuel désenregistrement. L'investissement comporte des risques, notamment ceux liés aux fluctuations de valeur et de rendement. Les placements en devises étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change. La performance passée n'est pas un indicateur ni une garantie de succès futur. Les risques sont décrits dans le prospectus et les DIC PRIIPs. Les informations contenues dans le présent document ont été rédigées avec le plus grand soin. Malgré une approche professionnelle, nous ne pouvons pas garantir l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des informations. Nous déclinons toute responsabilité au titre des investissements réalisés sur la base du présent document. Les opinions et évaluations contenues dans ce document concernant les valeurs mobilières et/ou les émetteurs n'ont pas été établies conformément aux réglementations régissant l'indépendance des analystes financiers et constituent donc des communications à caractère publicitaire (et non des analyses financières indépendantes). En particulier, les employés responsables de telles opinions et évaluations ne sont pas nécessairement soumis à des restrictions concernant la négociation des valeurs mobilières en question et peuvent, en principe, effectuer leurs propres transactions sur ces valeurs mobilières. Le présent document ne dispense pas le destinataire d'exercer son propre jugement. Il est notamment conseillé au destinataire de toujours faire appel à un conseiller pour passer en revue les informations afin de vérifier qu'elles sont compatibles avec sa situation personnelle et d'évaluer les éventuelles conséquences juridiques, fiscales et autres. Il convient de lire le prospectus et les DIC PRIIPs avant de prendre une quelconque décision d'investissement. Un aperçu des droits des investisseurs est disponible à l'adresse [swisscanto.com/int/fr/institutionnel/legal/synthese-des-droits-des-investisseurs.html](https://www.swisscanto.com/int/fr/institutionnel/legal/synthese-des-droits-des-investisseurs.html). Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les ressortissants américains, conformément aux réglementations applicables (notamment le Règlement S du US Securities Act de 1933). Etat des données (sauf mention contraire): 03.2025.

© 2025 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.